## **Constitution d'Anderson (1723)**

## **Contexte historique**

La Constitution d'Anderson, rédigée en 1723 par le Révérend James Anderson, marque le premier grand texte fondateur de la franc-maçonnerie moderne. Commandée par la Grande Loge de Londres, elle fixe les règles, les usages et les valeurs de la fraternité.

## Texte intégral

La Constitution d'Anderson établit un code moral et des règlements administratifs, insistant sur la liberté de conscience, la fraternité entre les hommes, et l'amélioration de soi par l'étude et la vertu.

## Sources & Références

Constitution d'Anderson, 1723 (Grande Loge de Londres)

Bibliothèque nationale de France

Éditions Maçonniques, « Textes fondateurs de la Franc-Maçonnerie »

Archives maçonniques britanniques